

International

LE HEDGING ISLANDAIS APRÈS LE REJET DU 29 AOÛT 2026

Xavier Carpentier-Tanguy

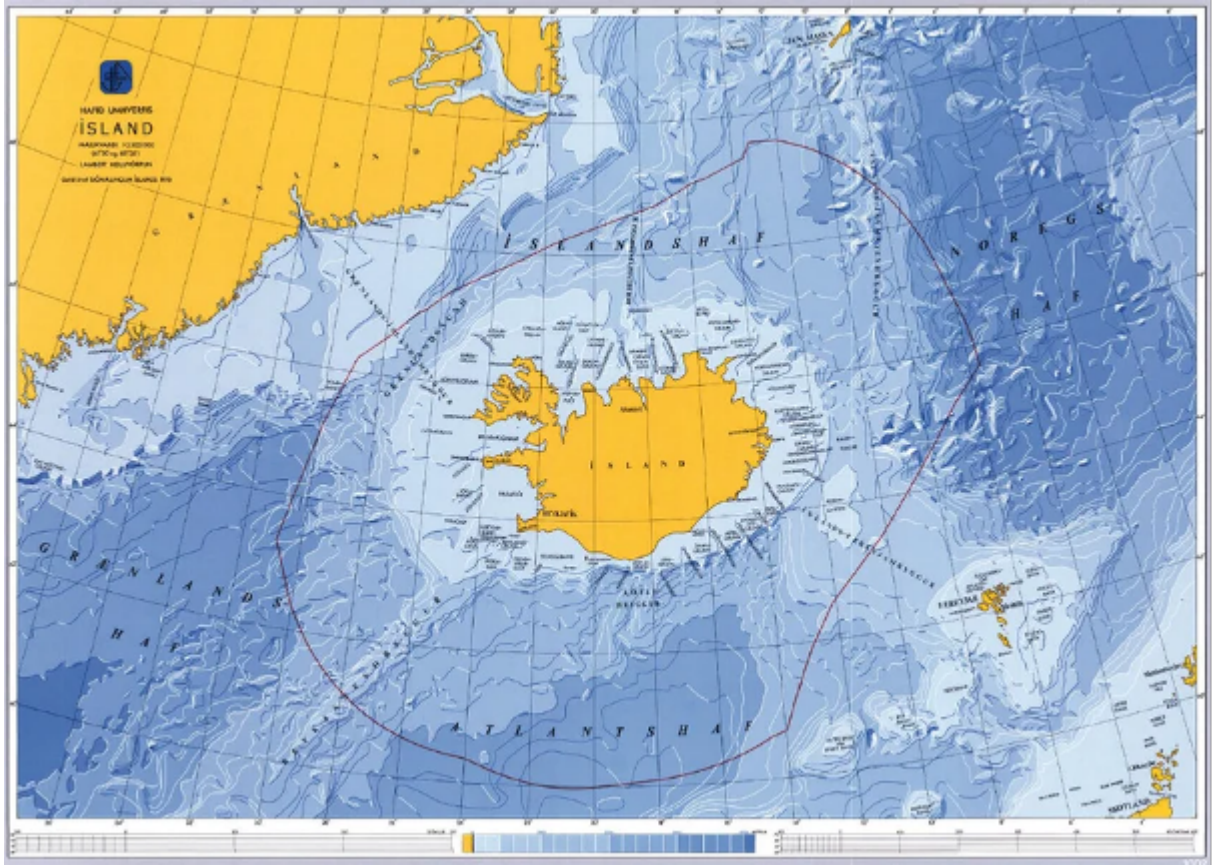
08/09/2026

Le 29 août 2026, les Islandais étaient appelés à se prononcer par référendum sur la reprise des négociations d'adhésion à l'Union européenne. Xavier Carpentier-Tanguy, directeur de l'Observatoire géopolitique des mondes marins de la Fondation, analyse les résultats et ses conséquences, dans le cadre d'un dossier intitulé « **Gouverner l'Atlantique Nord : flux, profondeurs et choix démocratiques ».**

Le résultat du référendum

Le 29 août 2026, les Islandais ont refusé la reprise des négociations d'adhésion à l'Union européenne. Le « non » l'emporte par 52,8% contre 47,2%, avec une participation de 82,5%¹. L'écart tient en un peu moins de 13 000 voix, sur plus de 225 000 exprimées². Rien n'était joué : un sondage Gallup de juin donnait encore 52% au camp de la reprise³. Le retournement s'est produit dans les dernières semaines de campagne. Dès le lendemain, la Première ministre Kristrún Frostadóttir annonçait que son gouvernement ne rouvrirait pas le dossier avant la fin de la législature, en 2028.

Figure 1. La zone économique exclusive islandaise



Note de lecture : une population de quelque 390 000 habitants administre un espace maritime qui commande le passage de l'Atlantique Nord vers l'Arctique⁴.

La carte est nette. Deux circonscriptions sur six ont voté « oui », toutes deux à Reykjavík ; les communes périphériques de la capitale et l'ensemble des régions ont voté « non »⁵. La campagne avait porté sur la pêche, le coût de la vie et la maîtrise des ressources⁶. Les partisans de la reprise plaidaient la protection : dans un environnement transatlantique rendu incertain par les déclarations répétées du président américain sur le Groenland, l'adhésion offrirait une garantie supplémentaire. L'argument a été entendu sans être suivi⁷.

Figure 2. Le référendum du 29 août 2026 par circonscription

Résultat national
« non » 52,84 % — « oui » 47,16 %
Participation 82,52 % — 223 379 suffrages valides



Note de lecture : les deux circonscriptions de Reykjavík donnent une majorité au « oui » ; les quatre autres, qui couvrent le reste du territoire, votent « non ». Les pourcentages du sud-ouest et du nord-est proviennent des derniers décomptes publiés le 30 août et demeurent provisoires.

Fond de carte : Natural Earth, régions regroupées selon la composition des kjördæmi.

Résultats : Landskjörstjórn, via RÚV, Iceland Review et Euronews.

La portée du scrutin demande à être mesurée. Le vote ne portait pas sur l'adhésion. Il portait sur la reprise de négociations dont le résultat aurait été soumis à un second scrutin. Il ne tranche donc rien des coopérations examinées plus bas, ni de la place de l'Islande dans la sécurité de l'Atlantique Nord. Une procédure se ferme ; le reste demeure.

Recevez chaque semaine toutes nos analyses dans votre boîte mail

[Abonnez-vous](#)

La pêche : ressource, régime de propriété, stocks partagés

Les produits de la mer comptent pour environ un tiers des exportations de biens en valeur, davantage selon d'autres calculs ; les agrégats retenus diffèrent d'une source à l'autre et l'ordre de grandeur importe ici plus que le chiffre exact⁸. L'accord de l'Espace économique européen (EEE) laisse la politique commune de la pêche hors de son champ : l'Islande gère seule sa zone économique exclusive (ZEE). Une adhésion aurait ouvert ce chapitre, le plus difficile de tous. La fédération des entreprises de pêche, SFS, s'y opposait ; la proportion de 90% d'entreprises hostiles circule dans la presse et demanderait confirmation⁹.

Le débat islandais ne se joue pas seulement contre Bruxelles. Il porte aussi, et depuis longtemps, sur la répartition interne de la ressource. Des quotas individuels transférables ont été introduits en 1984 sur les principales pêcheries démersales, généralisés en 1990 aux navires de plus de six tonnes, étendus aux petits bateaux au début des années 2000. L'objectif, réduire la surcapacité, a été atteint. Le coût social a suivi : les travaux publiés dans *Marine Policy* mesurent une concentration continue des détentions de quotas et l'affaiblissement des communautés côtières qui en ont perdu la part¹⁰. L'un de ces titres résume trois décennies de politique publique : consolidation, sans consensus¹¹.

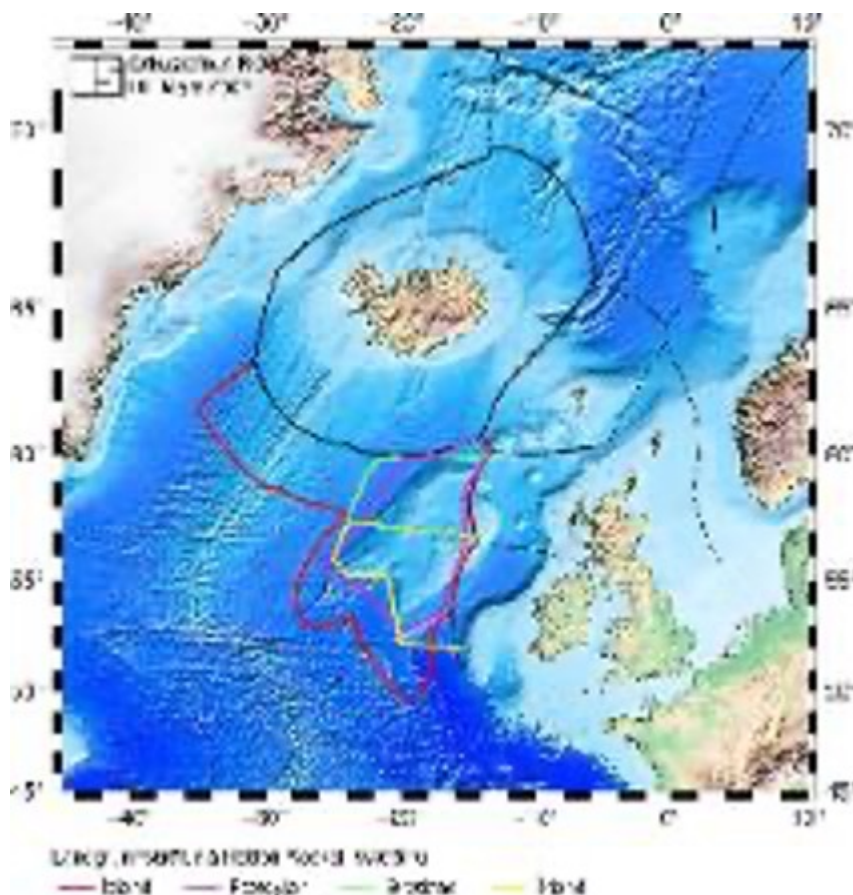
La redevance de pêche a été relevée en 2025¹². Son produit passerait de 7,9 milliards de couronnes en 2022 à quelque 17 à 20 milliards en 2026, affectés à la recherche halieutique, aux infrastructures côtières et au développement rural ; ces chiffres proviennent d'une source secondaire et restent à recouper. On lit mieux la carte du scrutin dans ce contexte. Le refus le plus net vient du nord-ouest et du sud, là où la concentration des quotas a le plus réduit l'accès local à la ressource. Le rapprochement est frappant. Faute d'analyse électorale fine, l'hypothèse demande néanmoins vérification.

Une part de la ressource échappe de toute façon à la gestion nationale. Maquereau, merlan bleu et capelan franchissent les zones économiques exclusives ; leur exploitation se règle par des négociations annuelles entre États côtiers, hors du cadre de l'EEE. Le réchauffement de l'Atlantique Nord déplace ces stocks plus vite que les clés de répartition ne se révisent, ce qui alimente un contentieux durable entre l'Islande, la Norvège, les Féroé, le Royaume-Uni et l'Union. Depuis le 29 août 2026, c'est là que se joue la relation halieutique entre Reykjavík et Bruxelles.

Le débouché asiatique a gagné en importance. En août 2026, une liaison nouvelle achemine le saumon islandais vers le delta du Yangtsé via Hangzhou, avec la chaîne du froid que suppose le marché haut de gamme de l'est chinois¹³. Sur le maquereau atlantique, l'Islande détiendrait environ

11% du marché chinois, derrière la Norvège, sans droits de douane¹⁴. Aucune dépendance générale ne s'en déduit. Une partie du secteur exportateur dispose simplement d'une porte de sortie hors d'Europe.

Figure 3. Les eaux de pêche islandaises



Note de lecture : la ressource, longtemps exportée vers l'Europe et les États-Unis, trouve depuis une décennie un débouché haut de gamme en Chine¹⁵.

Hatton-Rockall : le fond marin en litige

Au sud-est de l'Islande s'étend un banc que quatre États revendiquent. Sur Hatton-Rockall se recouvrent les demandes de plateau continental étendu de l'Irlande, du Royaume-Uni, du Danemark pour les Féroé et de l'Islande. Dublin et Londres ont délimité leurs zones entre elles en 1988 ; Reykjavik et Copenhague n'ont jamais reconnu ce partage et ont déposé leurs propres prétentions. Les quatre se consultent depuis 2001. **Ils n'ont rien conclu.**

Le blocage a une conséquence procédurale. La Commission des limites du plateau continental ne peut examiner une demande portant sur une zone contestée sans l'accord des parties : les dossiers

restent en attente. L'Islande soutient par ailleurs que Rockall, rocher inhabitable, n'ouvre aucun droit au titre de l'article 121(3) de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer, et que Saint-Kilda ne saurait servir de point de base équitable ; cet argumentaire mériterait d'être vérifié sur le texte même de la soumission islandaise. Des navires islandais pêchent périodiquement le merlan bleu aux abords de la zone¹⁶.

Ce contentieux mérite d'entrer dans l'analyse du référendum pour une raison précise : il oppose l'Islande à l'État qui préside actuellement le Conseil. L'Irlande devait conduire la procédure d'adhésion ; elle reste le contradicteur de Reykjavík sur le fond marin comme sur la répartition du maquereau. Une adhésion aurait fait entrer ce différend dans l'Union, où il aurait fallu le traiter. Le refus le laisse entre États, là où il stagne depuis vingt-cinq ans.

Le seuil GIUK, les infrastructures et la donnée

L'Islande commande l'accès au seuil qui sépare le Groenland, l'Islande et le Royaume-Uni, voie de transit principale entre la mer de Norvège et l'Atlantique Nord. Elle n'a pas d'armée. Elle entretient quatre stations radars et un centre de contrôle, accueille à Keflavík les appareils alliés chargés de la police de son espace aérien, héberge les exercices *Northern Viking* et *Dynamic Mongoose*¹⁷. Lors de la visite du Comité militaire de l'OTAN, en juin 2026, un responsable de l'Alliance a décrit le pays comme son poste d'observation dans ce secteur ; la formule circule dans la presse spécialisée et gagnerait à être vérifiée sur le communiqué officiel¹⁸.

Deux évolutions ont précédé le référendum et pèsent sur son interprétation. L'Islande s'est dotée d'une politique de défense formelle et a annoncé une hausse de ses dépenses en ce domaine, dont l'intitulé exact et le calendrier restent à confirmer¹⁹. Surtout, le 18 mars 2026, Kaja Kallas et la ministre islandaise des Affaires étrangères Þorgerður Katrín Gunnarsdóttir ont signé un partenariat de sécurité et de défense entre l'Union et l'Islande, dixième du genre. Il couvre l'Arctique et la sécurité maritime, le soutien à l'Ukraine, la cybersécurité, les menaces hybrides et la protection des infrastructures critiques, câbles sous-marins et réseaux énergétiques compris ; il prévoit un dialogue annuel²⁰. La conséquence doit être tirée : le canal de sécurité entre Bruxelles et Reykjavík existait avant le vote et ne dépendait pas de l'adhésion. Ce que le 29 août 2026 ferme touche le marché intérieur et la participation à la décision. La coopération de sécurité, elle, était déjà organisée.

Les câbles forment l'autre infrastructure du seuil. Farice, société publique islandaise, exploite FARICE-1 vers l'Écosse depuis 2004, DANICE vers le Danemark depuis 2009, et IRIS depuis 2023 : 1700 kilomètres entre Þorlákshöfn et Ballyloughane, près de Galway²¹. C'est la première liaison

directe entre l'Islande et l'Irlande ; côté islandais, elle aboutit à proximité des centres de données de la péninsule de Reykjanes. Galway a également été retenue comme atterrissage du projet *Far North Fiber*, qui doit relier l'Europe au Japon par l'Arctique en évitant les eaux russes, sans que son calendrier de mise en service soit acquis²². Les deux États, que le référendum a placés de part et d'autre d'une procédure, dépendent ainsi d'une même infrastructure.

La valeur de l'observation arctique se mesure à l'échelle régionale. Chatham House rappelle que la Chine dispose de sept stations de recherche polaire, contre quatre aux États-Unis, et que les navires chinois engagés sur la route maritime du Nord accèdent depuis l'été 2026 à des données de glace prédictives, produites par leur ministère des Transports après vingt ans d'investissement scientifique. Le même texte note qu'au 10 août 2026, l'administration américaine a cessé de financer l'*Arctic Report Card* de la NOAA²³. L'institut recommande d'élargir les moyens partagés de connaissance du milieu – satellites, capteurs sous-marins dans le seuil GIUK et en mer de Barents, patrouille maritime – et de constituer un consortium de données arctiques entre l'Europe et le Canada²⁴. Aucun de ces dispositifs ne dépend de l'adhésion : ils relèvent de l'OTAN, du partenariat de mars 2026, et de coopérations bilatérales. La capacité d'observation gagne en valeur au moment où l'un de ses producteurs historiques se retire.

Le *hedging* islandais et les coopérations chinoises

L'Islande n'est pas équidistante entre l'Occident et la Chine. Membre fondateur de l'OTAN, intégrée au marché intérieur par l'EEE et à l'espace Schengen, elle appartient sans ambiguïté aux cadres occidentaux. Le terme de *hedging*, en relations internationales, désigne une conduite précise : éviter l'engagement irréversible, combiner des options partiellement contradictoires, conserver une solution de repli²⁵. Appliqué à l'Islande, il décrit une diversification économique, scientifique et diplomatique conduite à l'intérieur d'un ancrage qui, lui, n'est pas discuté.

La candidature de 2009 répondait à la crise financière : Reykjavík voyait alors dans Bruxelles un stabilisateur. Trois questions ont ralenti le processus, puis l'ont interrompu – la pêche, la monnaie et l'utilité stratégique propre de l'adhésion pour un pays déjà lié aux États-Unis par une coopération de défense. De 2013 à 2024, un équilibre s'est installé : libre-échange avec la Chine en 2013, sécurité collective dans l'OTAN, accès au marché intérieur par l'EEE. La rivalité sino-américaine en a progressivement élevé le coût politique. La stratégie arctique américaine de 2022 durcit le langage sur certaines activités chinoises ; l'Union applique à l'Arctique la qualification retenue depuis 2019, qui associe partenaire, concurrent économique et rival systémique²⁶.

La coopération géothermique en offre le cas le mieux documenté. Sinopec Star et l'entreprise

islandaise devenue Arctic Green Energy ont constitué en Chine, dès 2006, Sinopec Green Energy Geothermal Development, où Sinopec détenait 51% et le partenaire islandais 49% selon les données disponibles pour la période considérée. L'activité se situe principalement en Chine : la coentreprise y développe des réseaux de chauffage géothermique en mobilisant un savoir-faire islandais. Le montage est industriel et commercial ; ses implications stratégiques doivent être appréciées sans le réduire à une cession unilatérale de technologie. Le 14 octobre 2025, Xi Jinping recevait à Pékin la présidente islandaise, Halla Tómasdóttir ; une déclaration conjointe prévoit de renforcer les échanges dans la géothermie et la transition verte²⁷.

L'**observatoire de Kárhóll**, la China-Iceland Arctic Science Observatory (CIAO), procède d'une coopération formelle entre organismes chinois et islandais, consacrée à la collecte et à l'analyse de données arctiques. Les institutions islandaises y voient une infrastructure scientifique. La stratégie arctique américaine de 2022 s'inquiète en termes généraux d'activités chinoises susceptibles d'applications duales, sans nommer l'observatoire²⁸. **Une lettre bipartisane** adressée en octobre 2024 aux départements de la Défense et d'État le désigne explicitement. Cela ne vaut ni qualification officielle de menace ni preuve d'activité militaire. La question s'est simplement déplacée vers la gouvernance de l'installation : transparence des programmes, accès aux données, conditions de renouvellement.

Ces coopérations étaient traitées en Islande dans leurs cadres sectoriels. Washington et Bruxelles les relisent désormais sous l'angle de la dépendance, de l'accès aux données et du double usage. Les faits sont anciens ; leur interprétation a changé. La marge de manœuvre islandaise demeure réelle – approfondir, encadrer, diversifier, réorienter – mais aucune de ces voies n'est sans coût économique, diplomatique ou réputationnel.

Les lectures du résultat

Quatre lectures se sont formées en quelques heures, à Reykjavík, dans les capitales nordiques, à Bruxelles et à Dublin. Elles ne retiennent pas les mêmes enjeux.

En Islande, l'argument monétaire avait joué en sens contraire sans emporter la décision : 8% de taux directeur contre 2,25% à la Banque centrale européenne, et l'économiste Vilhjálmur Hilmarsson jugeait que l'adhésion ne corrigerait pas les faiblesses structurelles de l'économie, tout en pouvant en favoriser l'assainissement²⁹. Pour interpréter le choix, le cadre le plus utile reste celui de Baldur Þórhallsson. Sa théorie de l'abri pose qu'un petit État dépend de protections politiques, économiques et sociétales fournies par de plus grands ou par des organisations internationales ; il observe que l'EEE ne procure à l'Islande qu'un abri partiel, l'accès au marché intérieur étant garanti

quand l'assistance en cas de crise ne l'est pas, comme 2008 l'a montré³⁰. Le 29 août 2026 reconduit cet abri partiel, avec ses limites connues.

Oslo est la capitale la plus directement concernée. Espen Barth Eide a déclaré au lendemain du vote que l'accord EEE en devenait d'autant plus important, l'environnement international s'étant durci pour les petites économies, et que la Norvège ne rouvrirait pas son propre débat³¹. Un « oui » aurait réduit le pilier AELE (Association européenne de libre-échange) à la Norvège et au Liechtenstein ; la perspective de négocier la pêche face à une Islande devenue membre aurait relancé la discussion norvégienne. Un chercheur cité par *ArcticToday* parlait à ce propos de la légèreté insoutenable de l'accord EEE : il fonctionne assez bien pour que le déficit démocratique soit accepté. La formule porte ; l'identité de son auteur reste à établir³².

À Bruxelles, la Commission a pris acte sans commenter au fond, rappelant que l'Islande demeure un partenaire proche³³. **Le Conseil s'était déclaré prêt**, le 16 juin 2026, à reprendre les négociations si les Islandais le décidaient. Marta Kos (commissaire européenne à l'Élargissement) rappelait que l'élargissement tient compte des réalités propres à chaque candidat ; Costas Kadis (commissaire européen à la Pêche) avait indiqué en avril 2026 qu'une marge de souplesse existait sur la politique commune de la pêche, en ajoutant que l'approche pouvait aussi intéresser la Norvège³⁴. Cette disponibilité n'a pas suffi, et elle a produit un effet non recherché : une demande de traitement équivalent dans d'autres États membres. Le chercheur Steven Blockmans avait prévenu qu'un scrutin limité à la reprise des négociations pouvait avoir de larges conséquences pour l'Union³⁵.

Dublin suivait le scrutin pour deux motifs. La présidence du Conseil, exercée jusqu'au 31 décembre 2026, aurait eu la charge, en cas de « oui », de réévaluer les onze chapitres provisoirement clos avant le gel de 2013 et d'ouvrir les autres³⁶. La pêche fournit le second motif, et le plus vif. Dès l'annonce de la souplesse européenne, l'Irish Fish Producers Organisation a demandé que toute dérogation accordée à l'Islande soit étendue à l'Irlande : accorder cette dérogation, soutenait son directeur Aodh O'Donnell³⁷, reviendrait à reconnaître que la politique commune ne convient pas aux nations insulaires. Le correspondant européen de RTÉ, Tony Connelly, a rapporté depuis Reykjavík la rapidité de cette réaction, et rappelé le différend plus ancien sur le maquereau, les pêcheurs irlandais reprochant à l'Islande de prélever une part trop importante de juvéniles³⁸. L'éditorial de *l'Irish Times* a lu le résultat comme un refus net adressé à Bruxelles, en soulignant la participation de 82 % et le poids des zones rurales et des jeunes électeurs³⁹.

Des incertitudes demeurent

Le scrutin portait sur une procédure. Il laisse ouvert ce qui comptait déjà avant lui.

La gouvernance de CIAO d'abord : transparence des programmes, régime d'accès aux données, conditions de renouvellement. Une adhésion aurait importé un cadre européen ; son absence renvoie le sujet à des échanges bilatéraux entre Reykjavík, Washington et Pékin.

Les investissements et les partenariats industriels ensuite, dont la coopération géothermique offre le cas le mieux établi. L'Islande garde ses instruments nationaux de contrôle ; l'adhésion lui aurait rendu applicables les mécanismes européens.

Les ressources partagées forment le troisième front : répartition des stocks migrateurs, tracé du plateau continental à Hatton-Rockall. L'Islande y fait face à des États membres, dans des enceintes où l'Union négocie avec elle sans disposer des instruments de l'adhésion.

Reste la coordination arctique et nord-atlantique. La présidence irlandaise devra la concevoir avec une Islande partenaire et non membre, configuration déjà éprouvée avec la Norvège ; le partenariat de mars 2026 en fournit l'instrument principal. Chatham House plaide dès octobre 2025 pour un plan arctique européen articulant objectifs militaires et objectifs économiques. Il devra se passer d'une adhésion nouvelle⁴⁰.

Conclusion

Le vote du 29 août 2026 met fin à la procédure d'adhésion pour la durée de la législature. Il ne règle rien de ce qui l'avait rendue possible. L'Islande demeure membre de l'OTAN, de l'EEE, de l'AELE et de Schengen ; elle garde la maîtrise de ses eaux et de ses partenariats ; elle reste exposée aux mêmes demandes de transparence sur ses coopérations scientifiques et industrielles. Le *hedging* décrit plus haut n'est ni interrompu ni consolidé. Il se poursuit, dans un environnement où les attentes extérieures se formulent plus explicitement qu'auparavant.

Sur la hiérarchie des enjeux, en revanche, le scrutin renseigne. La sécurité collective et l'incertitude transatlantique ont fourni des arguments audibles ; l'accès aux ressources et le coût de la vie ont pesé davantage. Une majorité étroite a préféré appliquer des règles qu'elle ne négocie pas plutôt que de les négocier au prix d'un partage de compétences. L'arbitrage est explicite et il mérite d'être suivi : la question du 29 août 2026 reviendra dans la gestion courante de l'EEE, dans les négociations annuelles sur les stocks partagés, et dans une coordination arctique où l'Union

agit sans disposer de tous les instruments.

1. « [Iceland Rejects Restarting EU Accession Talks in Referendum](#) », France 24 / Associated Press, 30 août 2026 ; « [Iceland Rejects EU Membership Plan in Referendum](#) », CNN / Reuters, 30 août 2026. Résultats annoncés : 52,8% contre 47,2%, participation de 82,5%. À vérifier sur le rapport définitif de Landskjörstjórn.
2. Simon Ormiston, « Iceland: Neck and neck referendum rejects EU membership talks », [Euronews](#), 30 août 2026.
3. « Gallup Finds Strong Political Differences Over Iceland's EU Talks », [Iceland Review](#), 27 juin 2026.
4. Source : [liu.is](#).
5. « [Reykjavik Said Yes, Much of the Country Said No in EU Referendum](#) », [Iceland Review](#), 30 août 2026. Pour le sud-ouest et le nord-est, voir CNN / Reuters, art. cité.
6. CNN / Reuters et France 24 / Associated Press, art. cités. Le mouvement Áfram Ísland a conduit la campagne du « non » sur la politique commune de la pêche et l'accès des flottes des États membres aux eaux islandaises.
7. France 24 / Associated Press, art. cité.
8. James Batchik et al., « [What Iceland's Referendum Means for the EU's Future](#) », Atlantic Council, 26 août 2026, qui retient un tiers des exportations de biens en valeur pour 2023 ; « [The Irish Times View on Iceland's Referendum: A Clear "No" to Brussels](#) », éditorial, [The Irish Times](#), 30 août 2026, qui retient environ 40% des exportations. Les deux chiffres ne portent pas sur le même agrégat.
9. « [Iceland Rejects EU-Accession Talks in Referendum](#) », RTÉ / AFP, 30 août 2026. À recouper avec une publication de la fédération Samtök fyrirtækja í sjávarútvegi (SFS).
10. « [Consolidation and Distribution of Quota Holdings in the Icelandic Fisheries](#) », [Marine Policy](#), 2016, qui mesure la concentration par indice de Herfindahl-Hirschman et courbes de Lorenz ; Institute for European Environmental Policy, [Total Allowable Catch, Individual Transferable Quota and Fishing in Iceland](#), mai 2006.
11. « [A Decade of ITQ-Management in Icelandic Fisheries: Consolidation without Consensus](#) », [Marine Policy](#), 2000 ; « [Sustainability and Wealth Creation, but No Consensus: Recent Decades in Iceland's ITQ-Managed Fisheries](#) », [Marine Policy](#), 2021.
12. « How Fishing Fee Changes Affect Iceland's Economy », [StartupIceland](#), 17 juillet 2025.
13. « Iceland opens new salmon route into China's Yangtse River delta via Hangzhou », [Under Current News](#), 14 août 2026.
14. [Norwegian Seafood Council](#), page consacrée au marché chinois : environ 70% du marché du maquereau atlantique à la Norvège, 11% à l'Islande, 5% au Royaume-Uni.
15. Source : [Icelandirect](#).
16. « [Iceland Reaffirms Its Claim to Waters around Rockall](#) », RTÉ, 21 juin 2019, citant une déclaration du ministère islandais des Affaires étrangères ; « [Who Owns Rockall? A History of Disputes over a Tiny Atlantic Island](#) », [The Irish Times](#), 8 juin 2019. À vérifier sur la soumission islandaise déposée auprès de la Commission des limites du plateau continental.
17. Ted Stevens Center for Arctic Security Studies, « [The GIUK Gap](#) » ; Katrine Westgaard, « [Glaciers and Geopolitics: Why Iceland Matters for European Security](#) », European Council on Foreign Relations, 7 mars 2025.
18. Visite du Comité militaire de l'OTAN en Islande, juin 2026. La formule est attribuée par la presse spécialisée au vice-président du Comité, le lieutenant-général Winston P. Brooks.
19. Deutsche Welle, série [Mapped Out](#), sujet consacré à la sécurité islandaise, avec Pia Hansson (Institut des affaires internationales, Université d'Islande) et Neil Melvin (Royal United Services Institute), présenté par [ArcticToday](#), août 2026.
20. Service européen pour l'action extérieure, « [EU-Iceland: Joint Press Release on the Signature of the Security and Defence Partnership](#) », 18 mars 2026 ; Conseil de l'Union européenne, [chronologie des partenariats de sécurité et de défense](#) ; « [EU and Iceland Forge Stronger Security Ties amid Arctic Challenges](#) », [High North News](#), 19 mars 2026. RÚV souligne le caractère non contraignant de la déclaration.
21. [Farice](#), présentation des systèmes FARICE-1, DANICE et IRIS ; « [IRIS](#) », [Submarine Networks](#) ; « [Landmark Subsea Cable](#)

- Connecting Ireland and Iceland Now Complete », *Silicon Republic*.
22. « **From Iceland to Galway: The Creation of Ireland's Next Subsea Cable** », *Silicon Republic*. Le projet *Far North Fiber*, porté par Far North Digital et Cinia, prévoit un atterrage à Galway.
 23. Sharon Hudson-Dean, « **Melting Ice and Power Shifts: Europe and Canada Should Seize Their Arctic Moment** », Chatham House, note d'analyse, 19 août 2026. Le décompte des stations polaires chinoises renvoie à l'enquête « **Hidden Reach** » du Center for Strategic and International Studies.
 24. Sharon Hudson-Dean, art. cité.
 25. Evelyn Goh, *Meeting the China Challenge: The U.S. in Southeast Asian Regional Security Strategies*, Washington, East-West Center, Policy Studies n°16, 2005 ; Cheng-Chwee Kuik, « How Do Weaker States Hedge? Unpacking ASEAN States' Alignment Behavior towards China », *Journal of Contemporary China*, vol. 25, n°100, 2016, pp. 500-514.
 26. The White House, **National Strategy for the Arctic Region**, octobre 2022, pp. 7-8 ; Commission européenne et Service européen pour l'action extérieure, « **A Stronger EU Engagement for a Peaceful, Sustainable and Prosperous Arctic** », JOIN(2021) 27 final, 13 octobre 2021 ; « EU-China: A Strategic Outlook », JOIN(2019) 5 final, 12 mars 2019.
 27. Gouvernement de la République populaire de Chine, « **Xi Meets President of Iceland** », 14 octobre 2025. La rencontre s'est tenue en marge du Global Leaders' Meeting on Women.
 28. The White House, *National Strategy for the Arctic Region*, op. cit., p. 7-8. Le document formule une appréciation générale des activités scientifiques chinoises en Arctique et ne qualifie pas CIAO de menace.
 29. Tony Connelly, « Icelanders to go to the polls in referendum on restarting EU membership talks », **RTE**, 29 août 2026.
 30. Baldur Þórhallsson (dir.), *Small States and Shelter Theory: Iceland's External Affairs*, Londres, Routledge, 2019 ; du même auteur, « **Shelter Theory and Iceland: Options for a Small State** », Middle East Institute, *Insight* n° 218, 2019. L'auteur a fondé le Centre for Small State Studies de l'Université d'Islande.
 31. « Norway Says EEA More Important for Iceland After EU Referendum », **Iceland Review**, 31 août 2026.
 32. « **Why Iceland's EU Referendum Could Reopen Norway's Europe Debate** », *ArcticToday*, 11 mars 2026 ; « **Norway Will Be Affected by Iceland's EU Referendum Result** », *New Union Post*, 31 juillet 2026, sur les conséquences juridiques pour l'accord EEE d'un départ islandais de l'AELE.
 33. « **EU Offers Muted Reaction after Iceland Rebuffs Accession Talks** », Euronews, 30 août 2026. Sur les tensions entre action de l'Union et politiques nationales en Arctique, voir Lisa Doscher, « **The European Union and Its Member States in the Arctic: Official Complementarity but Underlying Rivalry ?** », The Arctic Institute, 8 août 2023.
 34. « **Iceland's Moment of Reckoning: What the Referendum Means for the EU** », Euronews, 24 août 2026, citant une publication de Marta Kos ; entretien de Costas Kadis au *Financial Times*, avril 2026, rapporté par « **Iceland May Get Exemptions from Fisheries Policy if It Joins EU** », *Afloat*, 9 juin 2026.
 35. Steven Blockmans, « Iceland's small referendum with big consequences for the EU », **International Centre for Defence and Security**, 7 août 2026.
 36. « **What Are the Irish Presidency Priorities for EU Enlargement** », *New Union Post*, 1^{er} juillet 2026 ; Institute of International and European Affairs, « **Looking Ahead to the 2026 Irish Presidency** ».
 37. « Irish fishing industry calls for 'same deal as Iceland' on CFP exemptions », **Fishing News**, 24 juin 2026.
 38. Propos de Tony Connelly, correspondant européen de RTÉ, à mbl.is, 30 août 2026, rapportés par « Irish Fisheries Groups Would Have Sought Iceland-Style EU Exemptions », *Daily Northern*, 30 août 2026.
 39. « **The Irish Times View on Iceland's Referendum: A Clear "No" to Brussels** », éditorial, *The Irish Times*, 30 août 2026. Voir aussi Chatham House, « **Iceland's EU Referendum: Implications for EU Enlargement and Arctic Security** », séance du 1^{er} septembre 2026.
 40. Katja Bego, « Russia and China are expanding in the Arctic: Europe needs a new plan for the region », **Chatham House**, 3 octobre 2025.